

Direction des Ressources Humaines  
Bureau des Concours ITRF

## **RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY**

**CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT D'ADJOINTS TECHNIQUES PRINCIPAUX 2<sup>ème</sup>**  
**CLASSE DE RECHERCHE ET DE FORMATION**  
**BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : G (Patrimoine immobilier, Logistique,  
Restauration et Prévention)**  
**EMPLOI-TYPE : Opérateur-trice de maintenance**  
**(Phases d'admission et d'admissibilité)**

**Session 2019**

**Nom : CHAZE-MANGEAS Karine**  
**Fonction : Présidente de jury**

# 1. INTRODUCTION

La session 2019 du concours interne de recrutement **d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation**, dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), et dans l'emploi type Opérateur-trice de maintenance, organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1, proposait 2 postes pour 1 affectataire (Université Lyon 1).

La phase d'admissibilité s'est déroulée le 13 mai 2019.

La phase d'admission s'est déroulée le 20 juin 2019.

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives,
- les données qualitatives,
- les données administratives.

## 2. DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE		PHASE D'ADMISSION		
						Nb d'inscrits	Nb d'admissibles	Nb de présents	Nb d'admis su LP	Nb d'admis sur LC
G	ADT	C	interne	Opérateur-trice de maintenance	2	3	3	3	2	0

## 3. DONNEES QUALITATIVES

### 3.1 Déroulement du concours, appréciation et résultats

Madame CHAZE-MANGEAS Karine, ingénieure de recherche de 1ère classe, présidente, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur SALUZZI Mario, technicien de recherche et de formation classe supérieure, vice-président, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Monsieur TOUVAT Eric, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Heres.

Monsieur AGUILERA Thierry, assistant ingénieur, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame LATTI Sabira, ingénieure d'études classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame GROLLIER Perrine, ingénieure d'études classe normale, suppléante, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

- Nombre de membres et sous-jurys :
  - 5 membres
  - 1 suppléante

- respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :

Egalité de traitement des candidats : La présidente n'a jamais été en relation professionnelle ou personnelle avec les candidats.

Trois membres du jury ayant ou ayant eu un lien professionnel avec certains candidats, ils ne sont donc pas intervenus lors de l'épreuve orale d'admission.

Egalité dans le déroulement des épreuves : les CV et lettres de motivation ont toutes été saisies par les candidats admissibles, en amont de l'épreuve orale d'admission. Les conditions de déroulement de l'épreuve orale d'admission ont été rappelées à tous les candidats au début de l'épreuve. Les horaires de convocation et la durée de l'épreuve ont été respectés pour chaque candidat.

- rôle du président de jury à l'égard :
  - des membres du jury et des sous-jurys : les conditions de déroulement du concours ont été rappelées (nombre de postes offerts, nature des épreuves, coefficients). La fiche métier et la fiche de poste ont été relues avant l'épreuve d'admissibilité. Les critères d'évaluation ont été décidés conjointement. Les seuils d'admissibilité et d'admission ont été discutés et validés par l'ensemble des membres du jury lors de la délibération.
  - du secrétariat administratif du concours : A l'issue des 2 épreuves d'admissibilité et admission, les notes et seuils ont été précisés au secrétariat administratif du concours. Les horaires de convocation pour l'épreuve d'admission ont été indiqués à l'issue de l'épreuve d'admissibilité. Les PV de résultats nominatifs ont été signés par la Présidente de jury à l'issue des 2 épreuves.
  
- autres :
  - Résultats :

Les notes d'admissibilité ont été attribuées aux candidats à l'issue de l'analyse des dossiers et transmises immédiatement au secrétariat du concours avec le seuil d'admissibilité retenu. Les notes d'admission ont été attribuées aux candidats à l'issue des oraux d'admission et transmises immédiatement au secrétariat du concours avec le seuil d'admission retenu sur liste principale.

Les résultats ont été publiés rapidement après les épreuves.

### **3.2 Sélection des sujets et correction des épreuves écrites**

- Epreuve écrite : Le concours étant un concours interne, il n'y a pas eu d'épreuve écrite.
- Epreuve d'admissibilité : elle a été constituée par l'étude de dossier. Les critères d'évaluation définis en amont de l'épreuve ont été : diplômes, expériences professionnelles, formations suivies, adéquation à l'emploi-type.
- Epreuve d'admission : une liste de questions a été établie par l'ensemble du jury, avant le début de l'épreuve. Les questions entraînent dans le champ du concours et portaient sur des sujets techniques (électricité, serrurerie, second œuvre...), administratifs, RH.
  
- admissibilité (seuil...) :
  - seuil d'admissibilité 10/20
  - seuil d'admission sur liste principale : 11.66/20

## **4. DONNEES ADMINISTRATIVES**

### **4.1 Organisation matérielle du concours**

- points positifs :

Epreuve d'admissibilité : pochettes transmises à chaque membre du jury contenant la fiche métier et la fiche de poste.

Epreuve d'admission : pochettes transmises à chaque membre du jury contenant les CV et lettres de motivation des candidats

Rappel des horaires, lieux et conditions d'accès au site avant chaque épreuve.

Petites attentions en mettant à disposition de quoi se rafraîchir ou se nourrir.

- problèmes éventuellement rencontrés :

RAS

- remarques autres:

RAS

### **4.2 Moyens de remédiation**

- à partir du constat réalisé dans le bilan qualitatif : points d'amélioration, formation éventuelle, nécessité d'information.... :

Pas de remarques particulières ou points d'amélioration à relever. Les informations ont circulé entre le secrétariat du concours, la Présidente et les membres du jury.

## **5. CONCLUSION**

Le concours s'est déroulé dans une bonne ambiance de travail. Les membres du jury étaient complémentaires : certains avec des compétences très techniques, d'autres plus compétents en termes d'organisation, management.

Le secrétariat du concours a apporté toutes les informations et réponses nécessaires.

Les candidats se sont préparés au concours.

**-Merci pour votre participation à ce rapport-**